

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 24 mars 2017

Date de révision : le 24 mars 2017

Version : 2017

## 1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom du produit : Safe Cure 800

### D'autres moyens d'identification

SDS # : F1615

Utilisation recommandée : composé de guérison concret

Restrictions de l'utilisation : aucune donnée

### Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.

300 Edwards Street

Madison, Ohio 44057

### Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie: Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

## 2. IDENTIFICATION DE HASARDS

### Aperçu d'urgence

### Hasards d'OSHA :

L'irritation d'oeil de causes, peut être malfaisant si avalé, peut provoquer une réaction de peau allergique, peut provoquer l'irritation de peau.

### Classification de GHS :

Dommage/irritation d'oeil – Catégorie 2B

Toxicité aiguë – Oral – Catégorie 5

Sensitization – Peau – Catégorie 1A

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes :



Mot de signal : avertissement

### Déclarations de hasard :

H303 Peut être malfaisant si avalé.

H320 Irritation d'oeil de causes.

H317 Peut provoquer une réaction de peau allergique.

Déclaration (s) préventive

#### Prévention :

- P261 Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
- P264 Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être permis du lieu de travail.
- P280 Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

#### Réponse :

- P312 Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si avalé et vous vous sentez indisposés.
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P302+P352 SI SUR LA PEAU : Lavez-vous avec l'abondance de savon et d'eau.
- P333+P313 Si l'irritation de peau ou les rougeurs se produisent : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P362+P364 Enlevez des vêtements contaminés et lavez-les avant la réutilisation.

Hasards pas autrement classifiés : Le produit peut provoquer l'irritation de peau.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Composant

Eau	CAS# : 7732-18-5	77-79 %
Cire peu consciencieuse, pétrole	CAS# 64742-61-6	10-15 %
Dioxyde de titane	CAS# 13463-67-7	3-5 %
Mélange de Surfactant	De propriétaire	≤5 %
Enduit minéral - non-dangereux	De propriétaire	<2 %

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

**Inhalation** : SI INHALÉ : Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.

**Contact d'oeil** : SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

**Ingestion** : SI AVALÉ : Non attendu être malfaisant selon les conditions normales d'utilisation. N'incitez pas le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie. Bouche de rinçage avec l'eau. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.

**Contact de peau** : Lavez-vous d'avec l'abondance de savon et d'eau. Si l'irritation de peau ou les rougeurs se produisent : Recevez le conseil médical ou l'attention.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

#### Média éteignants convenables

La matière n'est pas combustible. Utilisez le spray d'eau, la mousse résistante de l'alcool, le produit chimique sec, ou le dioxyde de carbone pour le feu environnant.

### **Hasards spécifiques émanant du produit chimique**

Aucune donnée spécifique disponible.

### **Produits de combustion dangereux**

Aucune donnée spécifique disponible.

### **Équipement protecteur et précautions pour les pompiers**

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

### **Informations complémentaires**

Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage.

## **6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES**

### **Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence**

En cas de déversement accidentel les vêtements s'approprient l'équipement protecteur personnel pendant tout nettoyage et activités de réponse. Évitez le contact de peau et l'inhalation.

### **Précautions de l'environnement**

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations.

### **Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage**

Le fossé et contient le déversement accidentel avec le matériel absorbant inerte. Absorbent avec la matière inerte et gardez dans les récipients convenables, fermés pour la disposition. Débarrassez-vous conformément à l'indiqué local/régional/national/réglementations international pour la disposition.

## **7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Précautions pour la manipulation sûre**

Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'inhalation de vapeur ou de brouillard.

### **Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités**

**Informations générales :** Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite. Tenez éloignés de la chaleur. Empêchez le fait de geler. Produit de magasin au-dessus de 50 degrés de F/10 C et au-dessous de 95 degrés de F/35 C.

**Stockage sûr :** aucune donnée supplémentaire

**Incompatibilités :** Aucun de connu

## **8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION**

### **Directives d'exposition**

### **Limites d'exposition constituantes**

Dioxyde de titane :

PEL 15 mg/m<sup>3</sup> OSHA 8 hr. Poussière de Total de TWA ; TLV 10 mg/m<sup>3</sup> ACGIH TWA

### **Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique**

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

### **Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel**

**Protection d'oeil/Visage :** Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

**Peau et Protection de Corps :** Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

**Protection respiratoire :** Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

### **Considérations d'hygiène générales**

Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

#### État physique

**Apparence :** liquide

**Odeur :** léger

**Couleur :** Blanc (sèche blanc)

**Seuil d'odeur :** Aucune Donnée

#### Propriété

#### Valeur

#### Remarques – méthode

Pression de vapeur

Non disponible

Densité de vapeur

Non disponible

Densité relative

Non disponible

pH :

Non disponible

Le fait de Fondre/Point de congélation

32 Degrés F (0 Degrés C)

Solubilité

Non disponible

Taux d'évaporation

Non disponible

Point d'inflammation

> 201 Degrés F (> 94 Degrés C)

Tasse fermée

Limites d'inflammabilité

Non pertinent

Inflammabilité (Ferme, du gaz)

Non pertinent

Température d'ignition d'auto

Non disponible

Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la Gamme  $\geq$  212 Degrés F (> 100 Degrés C)

Température de décomposition

Non disponible

Viscosité

Non disponible

Densité

0.98 - 1.01

Densité : 8.2 - 8.4 lb./gal.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique :** ferme

**Possibilité de réactions dangereuses :** aucun de connu

**Les conditions éviter :** empêchez le fait de geler

**Matériel incompatible :** aucun de connu

**Produits de décomposition dangereux :** oxydes de carbone, soufre et azote

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**Trajets probables d'exposition :** contact de peau, contact d'oeil

(L'ingestion n'est pas un trajet probable d'exposition selon les conditions normales d'utilisation.)

**Symptômes d'exposition :**

Réaction de peau allergique, peau et irritation d'oeil, estomac ou revers intestinal

**Mesures numériques de toxicité :**

Ingrédient : dioxyde de titane

Toxicité aiguë – oral LD50> Rat de 5,000 mgs/kg

Toxicité aiguë – LD50 Cutané> Lapin de 10,000 mgs/kg

Toxicité aiguë – Inhalation LC50> 6.8 Rat mg/l

Ingrédient : cire peu consciencieuse, pétrole

Toxicité aiguë – oral LD50> Rat de 5,000 mgs/kg

Toxicité aiguë – LD50 Cutané> Lapin de 2,000 mgs/kg

Toxicité aiguë – inhalation LC50 N/A

**Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme**

Mai malfaisant si avalé. Peut provoquer la réaction de peau allergique, la peau et l'irritation d'oeil

**Carcinogenicity :** IARC a caractérisé le Dioxyde de Titane comme peut-être cancérigène aux humains (le Groupe 2B) par l'inhalation (pas l'ingestion). Il n'a pas été caractérisé comme un cancérigène potentiel par NTP ou par OSHA.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Toxicité d'Eco** : Aucun effet significatif Connu ou hasards critiques.

Ingrédient d'Eco-toxicité aquatique : cire peu consciencieuse, pétrole  
Poissons de LC50 :> 100 96 hs mg/l.  
LC50 d'Autres Organismes Aquatiques :> 10,000 96 hs mg/l. Crevette  
EC50 Daphnia (Puce D'eau) :> 10,000 48 hs mg/l.

**Persistence et Degradability** : aucune donnée disponible

**Bioaccumulation** : aucune donnée disponible

**Mobilité** : aucune donnée disponible

**D'autres Effets néfastes** : Aucun effet significatif Connu ou hasards critiques.

## 13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

### Méthodes de traitement des déchets

**Disposition d'Ordures** : Ce produit est un pas des déchets dangereux sous RCRA. Débarrassez-vous dans la conformité avec tous les règlements fédéraux, publics et locaux.

**Emballage contaminé** : Débarrassez-vous comme la matière neuve.

## 14. INFORMATION DE TRANSPORT

**D.O.T.:** Non régulé

**I.M.D.G.:** Non régulé

Polluant marin : non

**I.A.T.A.:** Non régulé

## 15. INFORMATION DE CONTRÔLE

### Inventaires internationaux

**TSCA** : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

### Règlements fédéraux américains

**SARA 302** : Aucun de Connu

**SARA 311/312 Catégories de Hasard** : Risque pour la santé Aigu, Risque pour la santé (Chronique) Retardé

**SARA 313 Catégories de Hasard** : Aucun de Connu

**CWA (Nettoient l'acte D'eau)** : Ce produit contient de la cire et peut être soumis au règlement par Section 311 de l'acte D'eau Propre et de l'acte de Pollution par les hydrocarbures. Les libérations de ce produit dans ou menant aux eaux de surface doivent être annoncées au Centre de Réponse national à 1-800-424-8802.

### Information d'acquiescement d'État supplémentaire

#### **Californie :**

Avertissement : Ce produit contient un produit chimique (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Dioxyde de titane CAS# 13463-67-7. La liste pour le dioxyde de titane est pour les particules aéroportées, déliées de dimension respirable et ne couvre pas de dioxyde de titane quand il reste dans une matrice de produit.

Ce produit peut contenir des montants de trace d'autre produit chimique (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Le droit de Massachusetts de savoir :  
Nombre de CAS            Nom constituant  
13463-67-7            Dioxyde de titane

Le droit de New Jersey de savoir :  
Nombre de CAS            Nom constituant  
13463-67-7            Dioxyde de titane

Le droit de Pennsylvanie de savoir :  
Nombre de CAS            Nom constituant  
13463-67-7            Dioxyde de titane

**Information d'étiquette d'EPA américaine** : aucune donnée

## 16. D'AUTRE INFORMATION

**Classification de HMIS :**

**Risque pour la santé :** 1

**Inflammabilité :** 0

**Hasards physiques :** 0

**Estimation de NFPA :**

**Risque pour la santé :** 1

**Feu :** 0

**Hasard de réactivité :** 0

**Date d'émission :** le 24 mars 2017

**Date de révision :** le 24 mars 2017

**Note de révision :** reconsidéré et actualisé

**Date de Version Précédente :** le 18 juillet 2014

### **Démenti**

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

**Fin de fiche de données de sécurité**